



RENOUVELLEMENT / CREATION DE LICENCE 2024-2025

ETAPES A SUIVRE : 3 ETAPES A RESPECTER !

1

COMPLETEZ LA FICHE DE « RENSEIGNEMENTS ET D'ENGAGEMENTS » DEMATERIALISEE

EN CLIQUANT SUR LE LIEN CI-DESSOUS OU EN UTILISANT LE QR-CODE:

[renseignements engagements 2024 2025](#)



> Si vous ne renouvelez pas votre licence ou celle de votre enfant pour la saison 2024-2025, merci de nous adresser un mail. Nous devons anticiper le nombre de joueurs (euses) par catégorie pour prévoir les engagements des équipes en compétition.

2

DEFINISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

POUR LA SAISON 2024-2025, NOTRE CLUB REMET EN PLACE LE **PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE** .

Cette fonctionnalité vous permet, une fois vos informations complétées sur le formulaire e-licence, de payer directement en ligne !

Vous aurez la possibilité de payer en 1 fois ou maximum 3 fois pour échelonner le paiement.



A Noter :

Lors du paiement par carte bancaire, Helloasso vous proposera de contribuer à leur fonctionnement en indiquant une somme par défaut.

Il n'y a aucune obligation ! Cliquez sur le bouton « Modifier » pour le mettre à 0 €

LES AUTRES MOYENS DE PAIEMENTS :

> Par CHEQUE(S)

Le règlement peut être échelonné sur 3 mois, les 3 chèques seront libellés à l'ordre de LES HERBIERS VENDEE BASKET

> En ESPECES

> Par CHEQUES VACANCES ANCV

Si vous n'avez pas reçu les chèques vacances pour les permanences, merci de nous faire un chèque du montant correspondant que nous conserverons jusqu'à ce que vous nous donniez les chèques vacances.

> Par COUPONS SPORT ANCV

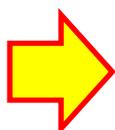
Si vous n'avez pas reçu les coupons sport pour les permanences, merci de nous faire un chèque du montant correspondant que nous conserverons jusqu'à ce que vous nous donniez les coupons sport.

> Par CHEQUES DE LA MAIRIE DES HERBIERS

à hauteur de 65% du prix de la licence

Si vous n'avez pas reçu les chèques de la Mairie pour les permanences, merci de nous faire un chèque du montant correspondant que nous conserverons jusqu'à ce que vous nous donniez les chèques de la Mairie.

Pour cela 1 seule permanence sera tenue :



Vendredi 14 Juin de 17H45 à 19H (avant l'AG) à l'Amphithéâtre du Lycée Jean Monnet.

En cas d'indisponibilité pour venir à la permanence, veuillez déposer le paiement dans la boîte aux lettres du LHVB (qui se situe à l'extérieur (dehors) à droite du hall d'entrée du gymnase de l'Etendue).

Mettre le paiement dans une enveloppe avec votre nom et prénom.

Adresse : Les Herbiers Vendée Basket, Gymnase de l'Etendue, 21 rue de l'Etendue – 85500 LES HERBIERS

3

COMPLETEZ ET VALIDEZ VOTRE E-LICENCE VIA LE LIEN REÇU DE LA FFBB (pensez à regarder dans vos spams).

> Vous avez 3 mois à compter de la réception du mail pour renouveler votre e-licence.

> Si vous êtes majeur et que vous devez renouveler votre certificat de non contre-indication, n'oubliez pas de prendre RDV avec votre médecin

Précisions concernant le certificat de non contre-indication :

Pour les personnes majeures :

Maintien des dispositions relatives au certificat médical et aux questionnaires de santé pour la délivrance de la licence. Lors du renouvellement, via votre espace personnel, vous serez informé s'il est nécessaire ou non d'insérer un nouveau certificat de non contre-indication à la pratique du basket-ball.

Pour les personnes mineures :

La délivrance de la licence est subordonnée au renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur. Les personnes exerçant l'autorité parentale attestent auprès de la FFBB que chacune des rubriques du questionnaire donnent lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique du basket-ball, datant de moins de 6 mois.

A Noter :

Qu'il n'y a pas de document spécifique pour le certificat de non contre-indication. Votre médecin vous établira un certificat de non contre-indication à la pratique du basket-ball.

Les règles relatives au surclassement demeurent inchangées.

PRIX DES LICENCES ET ASSURANCES 2024-2025

> Pour la saison 2024-2025

Catégories	Années correspondantes	Prix des Licences	Bourriche	Total Licence + bourriche
U7 féminin et masculin	2019	90,00 €	20,00 €	110,00 €
	2018			
U9 féminin et masculin	2017	115,00 €	20,00 €	135,00 €
	2016			
U11 féminin et masculin	2015	135,00 €	20,00 €	155,00 €
	2014			
U13 féminin et masculin	2013	140,00 €	20,00 €	160,00 €
	2012			
U15 féminin et masculin	2011	145,00 €	20,00 €	165,00 €
	2010			
U18 Féminin et masculin	2009	150,00 €	20,00 €	170,00 €
	2008			
	2007			
U21 Féminin et Masculin	2006	155,00 €	20,00 €	175,00 €
	2005			
	2004			
SENIORS féminin et masculin	à partir de 2003	165,00 €	20,00 €	185,00 €
LOISIRS féminin et masculin		90,00 €	20,00 €	110,00 €
BASKET SANTE féminin et masculin		120,00€	20,00 €	150,00€
HANDI BASKET féminin et masculin		70,00€	20,00 €	90,00€
DIRIGEANT féminin et masculin		30,00 €	20,00 €	50,00 €
TECHNICIEN féminin et masculin		30,00 €	20,00 €	50,00 €

Concernant le choix de la garantie assurance, merci de consulter le lien suivant :

<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/assurances>

Ci-dessous le prix selon l'option retenue :

Options proposées	Prix des options	
Option A	2,17 €	DEJA INTEGRE DANS LE PRIX DE LA LICENCE
Option B	8,44 €	Rajouter 6,27 € au prix de la licence
Option C / A+	4,70 €	Rajouter 2,53 € au prix de la licence
Option C / B+	8,80 €	Rajouter 6,63 € au prix de la licence

renouvellements de licence, une majoration de 15€ sera appliquée pour toute licence faite après le 21 Juillet. Ceci dans le but de laisser nos bénévoles de faire les engagements des équipes dans les délais imposés et partir en vacances sereinement.

Pour les licences loisirs, vous avez jusqu'à fin Septembre pour finaliser votre licence, sans quoi vous recevrez aussi la majoration financière.

Le LHVB validera votre licence uniquement après avoir effectué ces **3 étapes**.
Dès lors, vous pourrez participer aux **entraînements** et à la **compétition**.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions administratives.

→ 06.17.69.44.91

→ secretariat@lhvb.fr